

Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-086

Procédé : 3i SIT®
Avec modules ET SOLAR ET P672 XXX (240-280 Wc)

Titulaire : Société 3i PLUS, Energy Park Bât 1, 186-190 Boulevard de Verdun - 92400 Courbevoie

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-086. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Les modules sont fixés par des brides, vissées sur des platines de 3mm d'épaisseur (mode paysage) ou 5mm d'épaisseur (mode portrait), elles-mêmes assujetties à des profilés en acier de 1mm d'épaisseur installés parallèlement au rampant. Ces profilés sont fixés sur les pannes au travers des bacs à l'aplomb des ondes. Les bacs sont installés conformément au DTU 40-35, sont du type Hairplus de 0.75mm d'épaisseur.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

- France européenne hors zone de montagne caractérisée par une altitude supérieure à 900m
- Locaux à faible et moyenne hygrométrie
- Atmosphère rurale non polluée, urbaine et industrielle normale, marine modérée
- Toiture complète ou partielle associée à des éléments de couverture en bacs acier ou fibres ciment
- Pente de 4° à 45°
- Pose en mode portrait ou paysage

1.1.3. Mise sur le marché

La mise en œuvre est effectuée par des poseurs ayant reçu une formation par un bureau d'études spécialisé dans l'étude, le conseil et la gestion de projets photovoltaïques.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-086 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 17/11/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-086.